

APPARTEMENT : (photo 6)

La porte d'entrée a été fracturée, elle est hors d'usage, maintenue par des vis.

Pièce principale : (photos 6, 7, 8, 9, 10)

Le carrelage du sol est hors d'usage, noirci, sale.

Les plâtres, les peintures, la tapisserie sont moisis, abîmés, hors d'usage,

La fenêtre en PVC est démontée, hors d'usage.

Le volet métallique d'origine fonctionne.

Le système électrique est hors d'usage.

Coin cuisine : (photo 7)

Le meuble évier est très vétuste.

L'évier en inox et sa robinetterie sont très vétustes.

Les plâtres, tapisserie, les peintures sont hors d'usage.

Les placards sont hors d'usage.

Les prises électriques sont brûlées.

Chambre (communicante) : (photos 11, 12)

Le carrelage au sol est sale, noirci.

Les plâtres, la tapisserie et les peintures sont hors d'usage.

La fenêtre en PVC est cassée.

Le volet métallique d'origine fonctionne.

La mezzanine sommaire est très vétuste, abîmée.

Salle de bains : (photos 13, 14, 15, 16)

La porte est abîmée, hors d'usage.

Les carrelages sur les murs sont cassés par endroits.

Le mur séparatif avec la baignoire est cassé.

La baignoire et sa robinetterie sont hors d'usage.

Le meuble lavabo est vétuste.

Le lavabo et sa robinetterie fonctionnent

Le chauffe eau est hors d'usage.

Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.

DONT ACTE SUR CINQ PAGES

COUT : CINQ CENT QUARANTE EUROS

